



Première Organisation Syndicale en Haute-Marne

Syndicat National **Force Ouvrière**
des Finances Publiques
Section de la Haute Marne

DDFIP
5 rue de Lorraine
52000 CHAUMONT

fo.ddfip52@dgfip.finances.gouv.fr
03.25.30.68.34

Rencontre avec le Directeur Général Adjoint Antoine Magnant 10/02/2023

Monsieur le Directeur Adjoint,

Vous venez aujourd'hui dans un département sinistré, de ceux qu'on appelle pudiquement la France périphérique.

Malheureusement, votre visite ressemble à s'y méprendre aux visites de l'impératrice Catherine II...

En vérité, le service public est en phase terminale, qui est en train petit à petit de disparaître de notre département après des années de coupes franches dans les effectifs et services.

Le funeste Nouveau Réseau de Proximité (ou plutôt NIVEAU ZERO DE PROXIMITE) en aura été le coup de grâce...

Jugez-en :

En une dizaine d'années, près d'une centaine d'emplois ont disparu et il ne reste plus que 3 implantations territoriales, à Langres, Chaumont et Saint-Dizier.

Et ce ne sont pas les Maisons France Services, aux horaires d'ouverture erratiques et peu connues du grand public, qui rapprocheront l'utilisateur du service public.

Il fut un temps, pas si lointain, où chaque canton possédait une trésorerie, qui, au-delà de ses attributions, faisait déjà du renseignement de premier niveau et évitait à la population de se déplacer.

Sacré progrès que le NRP ! Où comment faire croire qu'on rapproche le service public de l'utilisateur alors qu'il ne s'agit que d'un saupoudrage visant à bernier l'utilisateur et faire passer la pilule auprès d'élus pas assez courageux pour s'opposer à l'État...

Mais personne n'est dupe, dans un département rural, âgé, souffrant pour une part de l'illectronisme, cette politique est extrêmement néfaste et semble éloigner définitivement la partie la plus fragile de la population du service public.

Nous autres obscurs ruraux ne serions-nous bons qu'à jeter dans les poubelles de l'histoire, au profit des grandes métropoles ?

On peut légitimement se le demander...

Dans un autre registre, la Haute-Marne devient un véritable paradis fiscal :

Le potentiel de contrôle des entreprises sur le tissu DDFiP n'est donc plus que de 20 affaires par an, alors qu'il était de plus de 70 affaires il y a 10 ans (4 vérificateurs en BDV et 5 inspecteurs au PCE).

Soit un nombre de contrôles fiscaux externes divisé par 3,5 en 10 ans !!

La Haute-Marne est-elle en train de devenir l'égal de Jersey ou du Panama, notamment pour les TPE (très petites entreprises) ?

Avec plus de 8 000 entreprises en Haute-Marne, le nombre de 20 contrôles fiscaux externes par an est clairement insuffisant... il est urgent de réimplanter des emplois dans ce domaine au lieu d'en supprimer...

Quelle schizophrénie manifestée par ce gouvernement qui se vante que la lutte contre la fraude fiscale est un enjeu majeur et qui, parallèlement, en détruit son principe même !

Comment un gouvernement qui se dit en recherche de financement pourrait-il négliger ces données ?

Ou bien est-ce une volonté délibérée de lâcher la bride aux plus mauvais contribuables ?

Pour nous, il s'agit d'un combat vital, celui de territoires qui ne veulent tout simplement pas mourir.

Quant à l'inauguration du SIE relocalisé, si on peut se féliciter d'avoir un nouveau service et une nouvelle implantation, FO DGFIP ne peut se réjouir de la suppression de ces emplois dans l'Essonne.

Et si cette relocalisation aura permis à quelques jeunes locaux de pouvoir trouver un emploi sur place, elle n'aura pas permis de faire venir de nouvelles familles, comme attendu avec une naïveté confondante par les élus locaux...

Monsieur le DGA, dans ces conditions, nous vous interrogeons solennellement sur l'avenir des dispositifs mis en place à l'occasion du NRP : Conseillers aux Décideurs Locaux ? Maisons France Services ? Ont-ils vocation à être pérennes où ne sont-ils qu'un paravent destiné à faire passer la pilule du NRP aux élus ?

Le recrutement de contractuels dans ce contexte n'a-t-il vocation qu'à combler des missions en attendant de les liquider purement et simplement (missions et contractuels) ?

Quid également de l'avenir des Services des Impôts des Particuliers ? Ont-ils vocation à disparaître sous peu ?

De leur côté, les Services de Gestion Comptable finiront-ils en de vulgaires agences comptables ?

Et que dire de l'informatique à la DGFIP ? Sommes-nous encore dans les années 70 ?

Nous pourrions ainsi multiplier les exemples à l'envi...

Pour le reste, quel avenir pour la DGFIP : Lignes Directrices de Gestion, Responsabilité des Gestionnaires Publics, attractivité...

La DGFIP n'est-elle pas en train de fermer boutique purement et simplement ?

La situation nous inquiète et sa gestion ne fait que confirmer un sentiment d'abandon et d'impréparation généralisé (exemple des Règlements Intérieurs des nouvelles instances, de la RGP, Mouv'RH...)



C'EST **VOUS**
POUR
QU'ON SE BAT !